



Messieurs

Veillez trouver ci-dessous une **information concernant la séance de l'IVVS, la FSV et de SWP avec l'OFAG du 21 avril 2020** :

Je vous remercie par avance de traiter ces informations de manière confidentielle et de prendre en compte le fait que la situation change quotidiennement

APG :

Les entreprises vitivinicoles ont droit à l'APG coronavirus. Or le fonctionnement exact est encore un peu flou. Malgré le fait que l'OFAS soit en charge de cela, ce sont les cantons qui sont responsables de la mise en œuvre, il faut donc vous renseigner auprès de votre caisse de compensation. Nous vous demandons de ne pas hésiter à nous contacter si vous vous retrouvez face un refus ou d'éventuelles difficultés afin que nous puissions agir.

Déclassement :

Bien qu'il n'y ait actuellement pas de base légale, l'OFAG a accepté de se pencher sur un possible déclassement, à l'instar de ce qui s'était fait en 2013 (contribution fédérale de 1 franc 50 au maximum par litre de vin AOC déclassé). Le déclassement de vins d'appellation d'origine contrôlée (vin AOC) en vin de table pourrait permettre l'écoulement d'une partie des stocks. Une telle mesure contribuerait à normaliser la situation difficile sur le marché du vin suisse. Ceci relancerait entre autres les discussions pour le vin pour fondue et la distillation en éthanol.

Distillation :

Malgré la structure mise en place, nous rencontrons des difficultés à écouler les stocks proposés du fait d'un manque d'acheteur. Un travail proactif est effectué pour trouver des acheteurs. Or une solution pourrait être de renflouer les stocks d'Ethanol de la confédération. Ceci permettrait d'écouler les litres annoncés auprès de la plateforme d'Agora et plus encore. Un travail politique sera effectué par la branche afin de demander cela.

Vin pour fondue :

La situation est actuellement bloquée. Compte tenu de l'offre de la branche fondue, nous ne pouvons pas livrer les quantités souhaitées. La branche n'entre pas en matière pour augmenter le prix d'achat, il s'agirait donc de mettre en place la mesure de déclassement. Il n'y a pas de pistes actuellement, à part avec un possible déclassement du vin.

Promotion :

L'ensemble des activités de promotions sont impactées par la situation du COVID-19. SWP travaille actuellement avec les organisations régionales et les partenaires pour réorganiser l'ensemble des actions retardées ou dans certains cas annulées suite au confinement et les restrictions. La stratégie de communication est en train d'être adaptée suite principalement à la perte du secteur de la gastronomie-Horeca. L'objectif principal est de maintenir les nombreuses actions prévues sur cette année 2020 et si nécessaire, les remplacer par des nouvelles avec un focus sur la communication numérique. Cette « stratégie adaptée » doit être présentée très rapidement afin de permettre à l'OFAG de se positionner sur un potentiel soutien supplémentaire. Le fait de diminuer les 50% de

fonds propres pour les actions de promotion ne fait pas partie de la volonté de l'OFAG, par peur de faire un précédent. Cependant, lors de cette séance, l'OFAG a confirmé le principe que les fonds issus des cantons peuvent être considérés comme des fonds propres à 100% pour la promotion via Swiss Wine Promotion.

Dégustation dans les caves :

L'OFAG affirme que les dégustations devraient être autorisées dès le 11 mai 2020. Le CF se penchera sur les ajustement de l'ordonnance COVID le 29 avril 2020. L'OFAG travaillera pour que cette thématique soit intégrée dans la prochaine révision de l'ordonnance qui entrera normalement en vigueur le 11 mai 2020. Cependant pour que cela soit autorisé, il s'agit de mettre en place un concept de protection qui démontre que la branche peut respecter les mesures d'hygiène et de distance sociale. Cela est un prérequis. Nous vous soumettrons un projet de concept dès que possible. Bien que les ventes à la cave soient toujours permises, les ventes se sont écroulées et il est primordial de pouvoir faire déguster les vins pour les vendre.

La suite des discussions avec l'OFAG aura lieu en fin de semaine prochain.

Meilleures salutations et belle soirée

Hélène Noirjean
Secrétaire générale

Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS
Branchenverband Schweizer Reben und Weine BSRW
Organizzazione di categoria della vite e dei vini svizzeri

Belpstrasse 26
3007 Berne

+41 31 398 52 60
+41 79 394 80 87

helene.noirjean@fsv.ch

 Pensez à l'environnement : privilégiez le vin suisse